

# SNOF

Ophtalmologie :  
la résorption de la pénurie est en marche

*Conférence de presse du 9 octobre 2015*

# Démographie :

De plus en plus d'ophtalmologistes formés



# PLUS D'OPHTALMOLOGISTES EN EXERCICE 1/3

➤ Augmentation du nombre de postes ouverts à l'ophtalmologie lors des ECN (Épreuves Classantes Nationales):

- +9 postes pour la rentrée 2015

<b>2010</b>	106
<b>2011</b>	111
<b>2012</b>	123
<b>2013</b>	130
<b>2014</b>	150
<b>2015</b>	159

**+50% en  
5 ans**

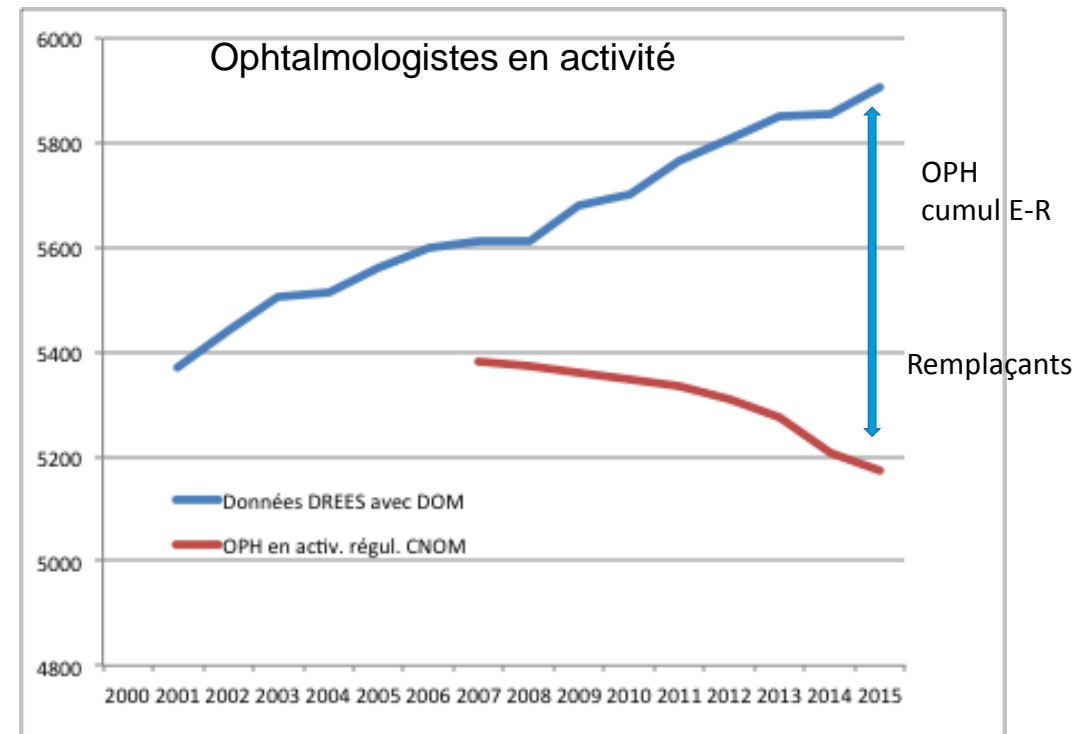
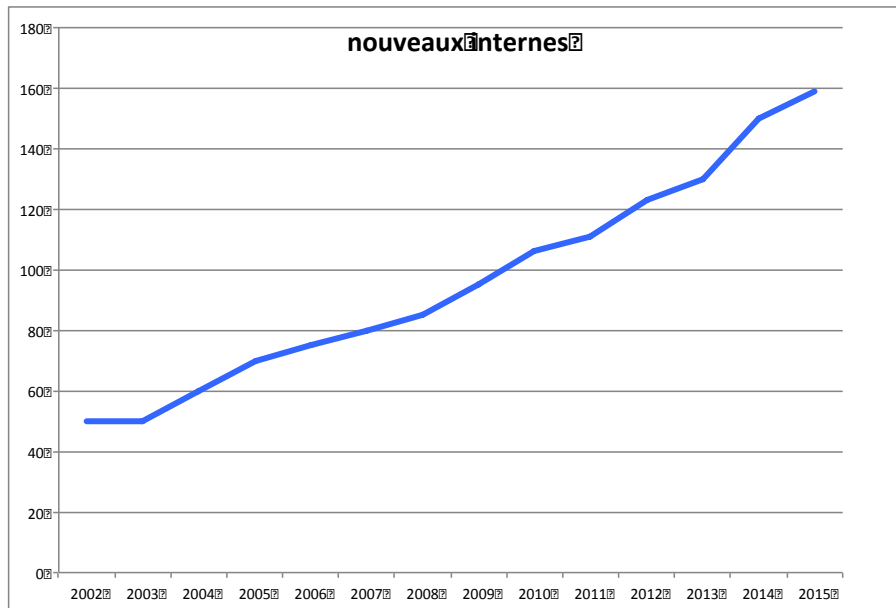
- ➔ Une **augmentation régulière** face à la hausse croissante des besoins
- ➔ Une **réponse à la pénurie d'ophtalmologistes si cette tendance se confirme sur le long terme, mais qui ne suffira pas à elle seule** : selon les projections actuelles, le déficit d'offre de soins visuels atteindrait 8 millions d'actes en 2020 sans nouvelles mesures.



# PLUS D'OPHTALMOLOGISTES EN EXERCICE 2/3

➤ Le nombre d'ophtalmologistes en exercice est en constante augmentation sur les 10 dernières années grâce à trois leviers

- ➡ Une augmentation du nombre d'internes formés (qui est la solution la plus efficace sur la durée)
- ➡ Une multiplication par 3 du nombre d'ophtalmologistes en activité après 65 ans depuis 2010
- ➡ L'implantation d'ophtalmologistes étrangers (entre 30 et 50 par an)

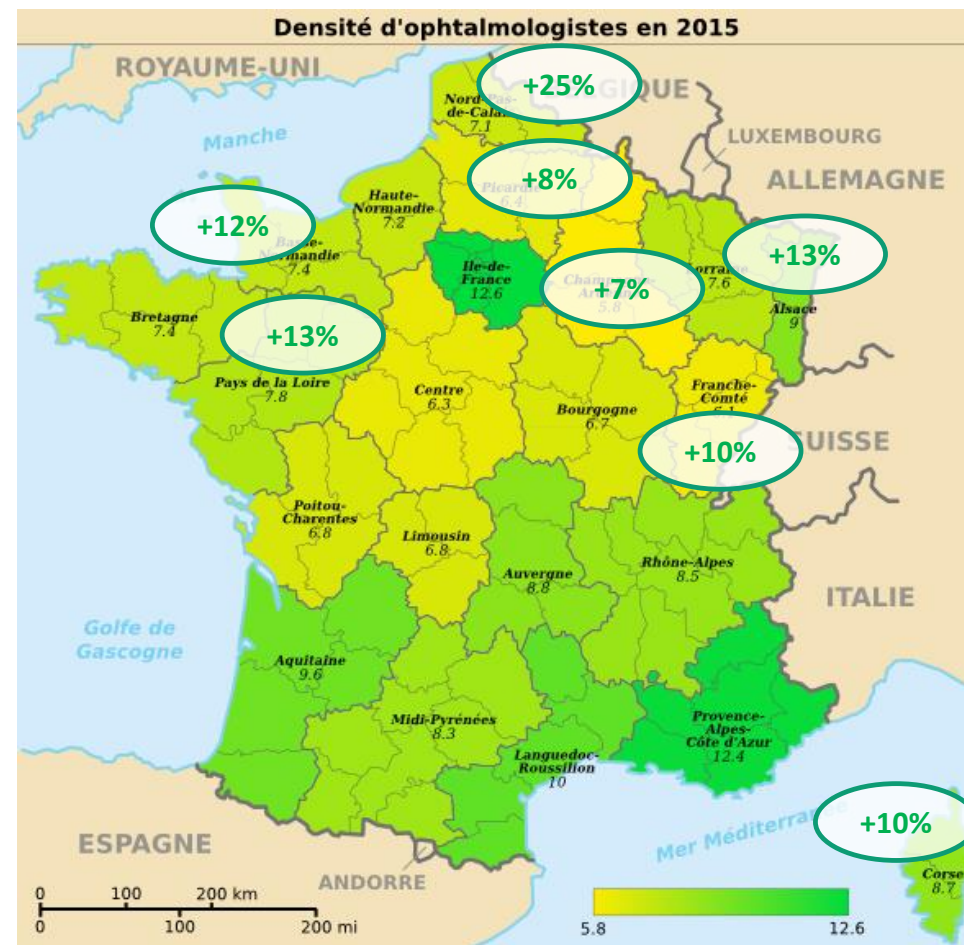


# PLUS D'OPHTALMOLOGISTES EN EXERCICE 3/3

Évolution de la densité d'ophtalmologistes par région et pour 100 000 habitants

	2004	2009	2015	Evolution 2015/2004
<b>FRANCE Entière</b>	<b>8,8</b>	<b>8,8</b>	<b>8,9</b>	
<b>FRANCE Métropolitaine</b>	<b>8,9</b>	<b>8,9</b>	<b>9,1</b>	
Alsace	8	8,4	9	13%
Aquitaine	9,4	9,4	9,6	2%
Auvergne	8,5	8,7	8,8	4%
Basse-Normandie	6,6	7,2	7,4	12%
Bourgogne	6,9	6,7	6,7	-3%
Bretagne	7,7	7,7	7,4	-4%
Centre	6,8	6,3	6,3	-7%
Champagne-Ardenne	5,4	5,5	5,8	7%
Corse	7,9	7,6	8,7	10%
Franche-Comté	5,8	5,7	6,1	5%
Haute-Normandie	7	6,9	7,2	3%
Ile-de-France	13,5	13,1	12,6	-7%
Languedoc-Roussillon	9,8	9,9	10	2%
Limousin	8	7,2	6,8	-15%
Lorraine	7	7,1	7,6	9%
Midi-Pyrénées	8,9	8,4	8,3	-7%
Nord-Pas-de-Calais	5,7	6,2	7,1	25%
Pays de la Loire	6,9	7,4	7,8	13%
Picardie	5,9	5,9	6,4	8%
Poitou-Charentes	6,8	6,7	6,8	0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12	12	12,4	3%
Rhône-Alpes	8,4	8,6	8,5	1%

- Une densité d'ophtalmologistes qui s'améliore dans 15 régions sur 22, notamment dans les 5 régions qui étaient les moins denses en 2004



Densité d'ophtalmologistes pour 100 000 habitants



# Délais de rendez-vous :

Un délai médian plus court

*Dr. Jean-Bernard Rottier, Vice-Président du SNOF*

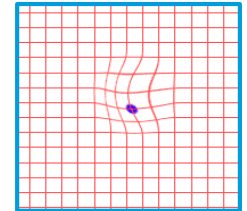
# ÉTUDE NOVARTIS : AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RDV 1/4

## Méthodologie :

- Appels mystères à 100 centres ophtalmologiques
- 5 scénarii d'appel :
  - *Baisse brutale de la vision*
  - *Patient ayant déjà eu une DMLA*
  - *Strabisme chez l'enfant*
  - *Examen diabète de l'adulte*
  - *Vérification de la vision*



*Patient ayant déjà eu une DMLA*



*Baisse brutale de la vision*



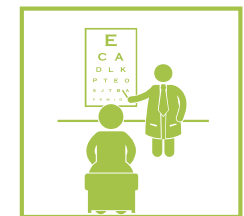
*Strabisme chez l'enfant*



*Examen diabète de l'adulte*

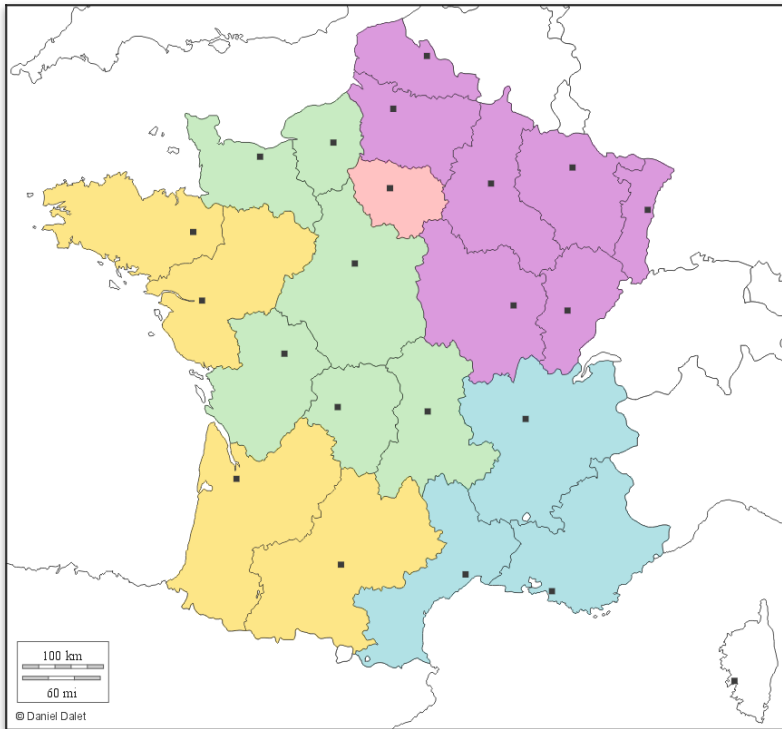


*Vérification de la vision*



# ÉTUDE NOVARTIS : AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RDV 2/4

➤ Des centres appelés sur tout le territoire



- IDF** (20 centres)
- Région 91** (20 centres)  
Pays de Loire, Bretagne, Aquitaine, Midi-Pyrénées
- Région 92** (20 centres)  
Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon
- Région 93** (20 centres)  
Nord Pas de Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Bourgogne
- Région 94** (20 centres)  
Auvergne, Limousin, Centre, Poitou-Charentes, Haute-Normandie, Basse-Normandie



# ÉTUDE NOVARTIS : LE DÉLAI D'ATTENTE EN BAISSE 3/4

- Un **raccourcissement des délais d'attente médians** pour les visites de vérification de la vision de patients inconnus du cabinet

2015: 38 jours  
2012 : 45 jours  
*16% de temps gagné en 3 ans*

- Un raccourcissement des délais d'attente médians pour les nouveaux patients présentant une situation d'urgence

Baisse brutale de la vision

2015 : 1 jour d'attente  
2013 : 2,5 jours  
*60% de temps gagné*

Personne ayant déjà eu une DMLA

2015 : 9 jours d'attente  
2013 : 10 jours  
*10% de temps gagné*

Strabisme chez l'enfant

2015 : 10 jours d'attente  
2013 : 27 jours  
*63% de temps gagné*

Examen Diabète de l'adulte

2015 : 24 jours  
2013 : 52 jours  
*54% de temps gagné*

- Entre 46% et 65% des patients inconnus du cabinet obtiennent un rendez-vous dès leur premier appel.

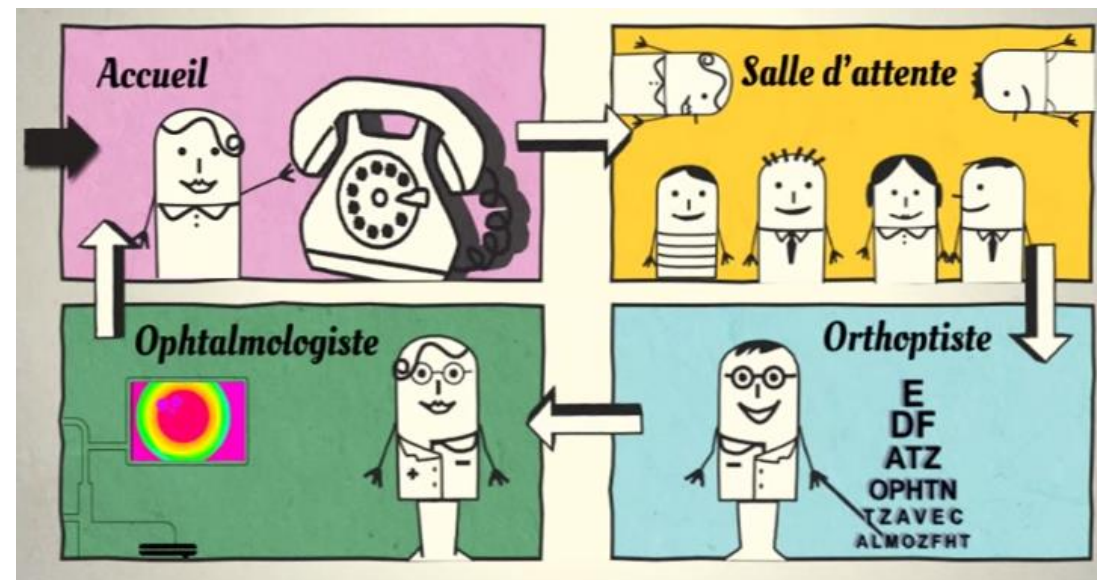


# ÉTUDE NOVARTIS : UNE MEILLEURE ANALYSE DE L'URGENCE 4/4

➤ Les ophtalmologistes s'organisent pour mieux prendre en charge les urgences en optimisant la gestion des cabinets et en formant les secrétaires

➔ Des **formations spécifiques des secrétaires médicales** pour affiner la prise de rendez-vous sont en cours de mise en place.

➔ En parallèle, les ophtalmologistes **revoient l'organisation de leur agenda** pour une meilleure gestion de créneaux et pour **consacrer des plages horaires aux urgences**.



# L'exemple de la région Rhône-Alpes :

Les solutions alternatives pour répondre  
aux demandes de soins et leur perception  
par les ophtalmologistes

*Dr. Pierre Pégourié, auteur du rapport*



# ÉTUDE SUR LA DÉLÉGATION DE TÂCHES EN RHÔNE-ALPES 1/4

## Rhône-Alpes, l'exemple d'une région en tension

### ➤ Méthodologie

L'enquête a été réalisée par auto-questionnaire auprès de l'ensemble des ophtalmologistes libéraux de la région Rhône-Alpes ayant une activité libérale, hors établissement entre le 14 avril 2015 et le 5 juin 2015. Taux de réponses : 35,3%.

L'échantillon est globalement représentatif des ophtalmologistes libéraux de la région Rhône-Alpes en termes de sex-ratio, d'âge, de secteur d'activité et de département. Il est également cohérent avec l'échantillon de l'enquête réalisée en R-A en 2004 sur le même thème.

### ➤ Une région en forte tension

Délai moyen de rendez-vous de 167 jours plus élevé que la moyenne nationale de 111 jours (Étude JALMA/IFOP 2014)



# ÉTUDE SUR LA DÉLÉGATION DE TÂCHES EN RHÔNE-ALPES 2/4

## Des pratiques en forte évolution

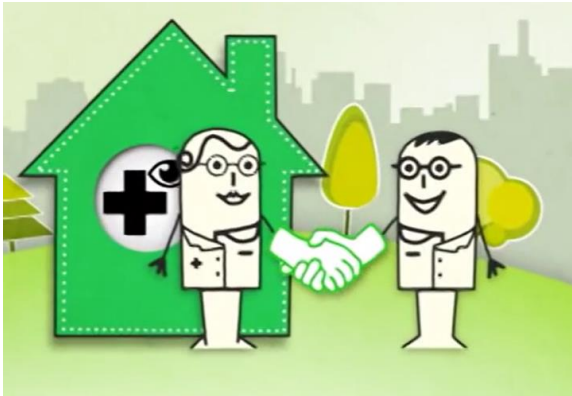
➤ *La moitié des ophtalmologistes travaillent avec au moins un orthoptiste dans leur cabinet : 49% des cabinets (contre 31% en 2004)*

➤ *Délégation principalement en faveur des orthoptistes qui réalisent :*

- *21,5% de l'ensemble des réfractions de la région contre moins de 6% en 2004,*
- *25% des OCT (tomographie à cohérence optique)*
- *Les ophtalmologistes ne réalisent plus que 23% des champs visuels ( 39% en 2004)*

➤ *Les ophtalmologistes de moins de 50 ans ont des pratiques différentes des générations précédentes :*

- *Ils disposent plus souvent de personnels techniques spécialisés au sein de leur cabinet (81% versus environ 50% pour les autres groupes de médecins) ; ils collaborent dans leur grande majorité avec au moins un orthoptiste.*
- *Ils travaillent plus souvent en cabinet de groupe ;*
- *exercent plus souvent une activité chirurgicale*
- *et une activité de laser (respectivement 81,8% et 86,4% d'entre eux).*



# ÉTUDE SUR LA DÉLÉGATION DE TÂCHES EN RHÔNE-ALPES 3/4

## Les ophtalmologistes, favorables à la délégation interne aux orthoptistes

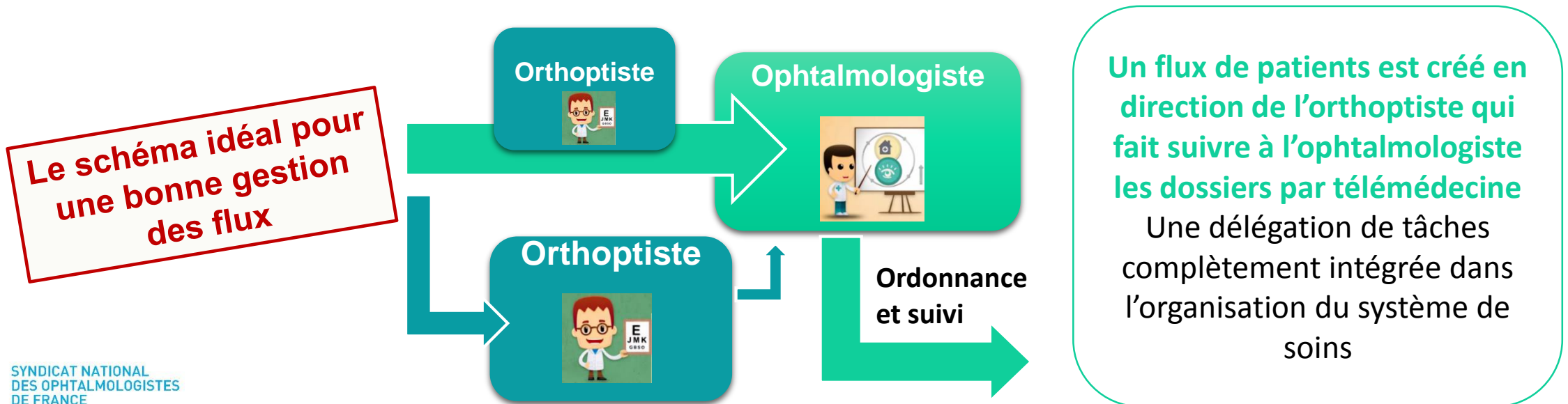
- 83,4% mettent en avant le raccourcissement du délai de rendez-vous (*contre 65,8% en 2004*)
- 86% pointent une **amélioration de l'organisation**
- 90% connaissent le dépistage de la rétinopathie diabétique par rétinographie et, parmi eux, 61% seraient **volontaires pour être lecteurs des clichés réalisés dans leur cabinet.**
- Bilan visuel réalisé par les orthoptistes dans le cadre du renouvellement des corrections optiques (6 à 15 ans, 16 à 50 ans) : 90% des ophtalmologistes informés de ces protocoles envisagent de les **utiliser en délégation interne**



# ÉTUDE SUR LA DÉLÉGATION DE TÂCHES EN RHÔNE-ALPES 4/4

**Trois leviers pour développer la délégation de tâches et mieux répondre aux demandes de soins visuels tout en maintenant le contrôle médical**

- Un levier financier, pour rendre la délégation de tâches accessible aux ophtalmologistes en secteur 1 par le salariat d'orthoptistes (PLFSS ?)
- Un levier juridique, avec une structure adaptée permettant le travail entre ophtalmologistes et orthoptistes en libéral (création de cotations adaptées)
- Un levier réglementaire par une extension du décret des orthoptistes



# Les dossiers en cours :

Le rapport IGAS de D. Voynet, ses suites législatives et le vote au Sénat



# LE RAPPORT IGAS ET SES SUITES LÉGISLATIVES

**Le SNOF a été auditionné à plusieurs reprises par Dominique Voynet et a défendu des arguments en faveur d'une meilleure prise en charge du suivi de la santé visuelle des patients.**

Trois éléments soutenus par le SNOF ont été repris dans le rapport IGAS et dans le projet de loi santé :

- la **généralisation** des délégations de tâches aux orthoptistes sous le contrôle des ophtalmologistes,
- le **développement** des effectifs d'étudiants en orthoptie et la création de pôles ophtalmologiques rassemblant tous les professionnels de la vue,
- la **sécurisation** du renouvellement des lunettes chez l'opticien avec obligation d'ordonnance et extension de la mesure aux lentilles de contact

Au cours des prochaines discussions législatives impactant l'ophtalmologie, le SNOF sera particulièrement vigilant à ce que les patients puissent continuer à bénéficier de soins visuels et d'un dépistage de qualité sous contrôle médical.

# VOTE DE LA LOI SANTÉ AU SÉNAT

Le jour de la remise du rapport IGAS, le 11 septembre 2015, le Gouvernement a déposé deux amendements issus des préconisations de ce rapport, tous deux votés au Sénat :

- Un concernant les orthoptistes

A cette occasion, le Gouvernement a reconnu le travail aidé et ses bénéfiques dans l'augmentation du nombre de patients reçus (35%).

Il a créé un droit limité de prescription par les orthoptistes et ouvre une nouvelle négociation sur le décret d'acte des orthoptistes.

- Un concernant les opticiens

Adaptation du renouvellement des verres correcteurs et des lentilles de contact (correction optique) selon l'âge (décret)

Participation sur prescription médicale à l'adaptation des lentilles de contact



# PROCHAINES ÉTAPES

Octobre / Novembre 2015

PLFSS

Novembre 2015

2<sup>e</sup> lecture de la  
Loi Santé

Début 2016

Discussion des  
décrets en 2016

1<sup>er</sup> semestre 2016

Discussions  
conventionnelles  
(sur les nouvelles  
conventions  
médicales)

**Merci !**



SYNDICAT NATIONAL  
DES OPHTALMOLOGISTES  
DE FRANCE